



L'ÉRAIFT participe au dialogue national de capitalisation des acquis et de la prise en compte des droits des communautés locales dans la mise en œuvre du Cadre Mondial de la Biodiversité

Du 09 au 10 mai 2023

L'ÉRAIFT a participé au dialogue national de capitalisation des acquis et de la prise en compte des droits des communautés locales dans la mise en œuvre du Cadre Mondial de la Biodiversité qui s'est déroulé, du 09 au 10 mai 2023 à Kinshasa au chapiteau du Pullman Grand Hôtel de Kinshasa. Financé par la GIZ, ce dialogue axé sur les autres mesures de conservation efficace (AMCE) pour l'atteinte des objectifs 30x30, soit 30% d'espaces nationaux sous statut de conservation d'ici 2030 a réuni divers délégués y compris quelques chefs coutumiers impliqués dans la conservation communautaire.

Sous la facilitation de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les participants au dialogue ont discuté des sujets ci-après : (1) Définition, critères, opportunités, défis et du cadre légal des AMCE ; (2) des perspectives d'identification et gestion des AMCE sur base des retours d'expériences des modèles existants de la gestion communautaire des ressources, notamment, les concessions forestières des communautés locales (CFCL), les aires et patrimoines des peuples autochtones (APAC), les concessions forestières de conservation, etc. Le dialogue s'est clôturé par une consultation des parties prenantes à ce dialogue sur la proposition des stratégies à l'élaboration d'une feuille de route provisoire pour orienter la prise en compte effective des potentiels AMCE dans la politique nationale de la conservation de la nature de la République Démocratique du Congo.



L'ÉRAIFT remercie la GIZ et l'UICN pour la confiance renouvelée à ce dialogue pour une conservation inclusive de la biodiversité en République Démocratique du Congo (RDC).